

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 Juin 2020

Présents :

GERVASI A – FORTUNE M – VILLELLAS F – BONNET-PARRA M-J – CARQUET M – CHARLEUX D – LIGNERES O – PREVOT K – TOULZA N – VARSABA B – GUIRAUD V – PLA B – DOMERGUE C

Excusés : ADRAGNA J.

Absents : MIGNARD C

Secrétaire de séance : CHARLEUX Denis.

1 – AFFAIRE Denis GRANEL : décision de se porter partie civile, désignation de l'avocat, pouvoirs à Monsieur le Maire :

La commune étant convoquée en sa qualité de victime, par l'effet de plusieurs incendies, devant le tribunal correctionnel, le 5 juin à 8 h 30, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer sur les trois points suivants :

- Décision de se porter partie civile.
- Désignation de l'avocat devant représenter la commune.
- Pouvoir au maire pour signer tout document.

Le conseil municipal accepte par 12 voix et une abstention.

2 – FIXATION DES TAUX DES TAXES COMMUNALES POUR 2020 :

Le produit attendu pour l'équilibre du budget étant de 367 362 €, Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer d'augmentation sur les taux d'imposition 2020 et de les fixer comme suit :

- 19,71 % pour la taxe foncière des propriétés bâties.
- 67,16 % pour la taxe foncière des propriétés non bâties.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3 – FIXATION DES INDEMNITES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

Monsieur le Maire propose de ne pas appliquer le taux maximal pour chaque type d'indemnité, afin de ne pas grever le budget communal.

Il propose d'appliquer les taux suivants :

- Indemnité maire : 36 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Indemnité adjoints : 9,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- Indemnité conseillers municipaux délégués : 3,50 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4 – DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES :

Monsieur le Maire propose de désigner trois conseillers municipaux délégués afin de suppléer les adjoints.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

5 – MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Suite aux élections municipales du 15 mars 2020, il convient de désigner les membres aux diverses commissions du conseil municipal.

Sont désignés à l'unanimité :

- RESEAUX – VOIRIES – URBANISME :

M. PLA Bruno – Me TOULZA Nicole – Me BONNET-PARRA Marie-José – M.VARSABA Bertrand – Me FORTUNE Martine – Me DOMERGUE Cécile – M. LIGNERES Olivier.

- ECOLE – PERISCOLAIRE :

Me BONNET-PARRA Marie-José – Me GUIRAUD Valérie – Me VILLELLAS Fabienne – Me GERVASI Andrée – Me DOMERGUE Cécile.

- JEUNESSE – CULTURE – SPORT :

M. VARSABA Bertrand – Me GUIRAUD Valérie – Me PREVOT Karine – Me BONNET-PARRA Marie-José – Me VILLELLAS Fabienne.

- DECHETS - ENVIRONNEMENT :

M. PLA Bruno – Me PREVOT Karine – M. CHARLEUX Denis – Me GERVASI Andrée – Me GUIRAUD Valérie – Me FORTUNE Martine.

- FINANCES – MARCHÉ PUBLICS :

Me TOULZA Nicole – Me FORTUNE Martine – M. LIGNERES O – M. CARQUET Michel – Me VILLELLAS Fabienne.

6 – DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE : EMPRUNTS – GESTION DE LA DETTE – LIGNE DE TRESORERIE :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir au maire, pour la souscription des emprunts, la gestion de la dette, et les lignes de trésorerie.

7 – AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITES A MONSIEUR LE TRESORIER DE CAPESTANG :

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité une autorisation permanente et générale de poursuites par voie de commandement au comptable public de Capestang, Monsieur Jacques MAFFRE.

8 – CREATION D'UNE PLACE DE STATIONNEMENT POUR TAXI SUR LA COMMUNE :

Suite à la demande d'un administré, Monsieur le Maire, propose de créer une place de stationnement pour taxi sur la commune.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée, il est 19 H 45.